



CHARTRE de l'Accueil extrascolaire (AES) de Montagny

En signant la Charte de l'Accueil extrascolaire de Montagny, équipe d'animation, parents et enfants s'engagent à assurer le bon fonctionnement de l'Accueil.

✓ En tant qu'enfant participant à l'AES, je m'engage :

VIE EN COMMUN

- Je traite mes camarades et les animateurs/trices comme je voudrais qu'on me traite ; je suis poli-e.
- Je respecte les consignes de sécurité données par les animateurs/trices.
- En cas de souci (je suis malade, je me suis disputé-e, je me sens triste, etc.), je me confie aux animateurs/trices qui m'aideront à trouver une solution.

VESTIAIRE ET SANITAIRES

- Je range ma veste, mes chaussures et mon sac d'école à la place qui m'est attribuée.
- J'enfile mes chaussons.
- Je me lave soigneusement les mains avant le repas de midi et le goûter.
- Je laisse les toilettes et le lavabo dans l'état où je les ai trouvés.

DANS LA SALLE DE L'AES

- Je prends soin du matériel, des jeux et livres mis à ma disposition.
- Je me déplace tranquillement ; je joue calmement.
- Je range le matériel que j'ai utilisé.

Tournez SVP ...

REPAS ET GOÛTER

- J'attends que l'animateur/trice me serve le repas de midi ou le goûter ; je mange proprement et dans le calme en restant assis-e à table jusqu'à la fin du repas.
- Je mange le repas qui est servi et je goûte de tout.
- J'aide à débarrasser, à nettoyer et à ranger les couverts.

DEVOIRS

- Je suis assis-e avec mes camarades du même âge et je fais mes devoirs seul-e ou à deux.
- Je demande de l'aide à l'animateur/trice et à mes camarades si nécessaire.
- Je respecte les consignes données par l'animateur/trice.
- Lorsque j'ai fini mes devoirs, je présente mon carnet de devoirs à l'animateur/trice, si mes parents le souhaitent.
- Lorsque j'ai fini mes devoirs, je descends rejoindre les autres enfants s'il y a de la place dans le groupe au rez-de-chaussée, ou je m'occupe jusqu'à la fin de la séance sans déranger mes camarades.
- Je ne quitte pas la salle avant que l'animateur/trice ne m'en ait donné l'autorisation.

A L'EXTERIEUR

- Je respecte et je prends soin de l'environnement (fleurs, arbres, etc.)
- Je respecte les installations de la place de jeux.
- J'informe les animateurs/trices quand je pars aux WC et quand j'en reviens.

TRAJETS

- J'adopte un comportement respectueux et responsable dans le bus ou dans le car.
- Je descends calmement du bus ou du car et je rejoins l'animateur/trice responsable qui me prend en charge.
- J'attends l'animateur/trice qui m'accompagne pour faire les trajets entre l'école et l'Accueil.
- Je prends note que la trottinette, le vélo, les patins à roulette et le skateboard sont interdits à l'Accueil.

✓ **En tant que membre de l'équipe éducative de l'AES, je m'engage :**

- à prendre en charge les enfants qui me sont confiés avec respect ;
- à faire respecter les consignes de sécurité et la Charte de l'Accueil, et à appliquer les sanctions prévues ;
- à proposer aux enfants des activités en rapport avec leur âge et leurs intérêts selon le "Projet pédagogique" de l'Accueil ;
- à promouvoir les jeux en commun et les relations sociales entre les enfants ;
- à aider les enfants à gérer les conflits qui peuvent surgir entre eux ;
- à rester à l'écoute des enfants.

✓ **En tant qu'animateur/trice des devoirs accompagnés, je m'engage :**

- à surveiller les enfants pendant leurs devoirs ;
- à accorder à chaque enfant une aide ponctuelle (Les devoirs surveillés ne sont pas des cours d'appui !) ;
- à organiser les enfants par groupe d'âge et à les encourager à s'aider les uns les autres ;
- à contrôler que les devoirs sont terminés et à signer le carnet de devoirs, si les parents le souhaitent ;
- à faire respecter les consignes de sécurité et de discipline et à appliquer les sanctions prévues ;
- à chercher une solution d'entente avec les parents et l'enfant en cas de problème.

✓ **En tant que parent, je m'engage / nous nous engageons :**

- à respecter les horaires de l'Accueil ;
- à munir mon ou mes enfant-s du matériel qui est demandé (cf. liste du matériel);
- à aider les animateurs/trices à faire respecter les consignes de sécurité et la Charte de l'Accueil ;
- **à aviser la Responsable en cas de maladie ou d'absence de mon enfant** pour d'autres motifs, par téléphone (026 / 660.11.44) ou par e-mail (aes@montagny-fr.ch).

Tournez SVP ...

En cas de non-respect de la Charte, les sanctions sont les suivantes :

- 1. Discussion entre la Responsable et les parents ; décision éventuelle de première sanction**
- 2. Suspension du droit de fréquenter l'Accueil pour une semaine**
- 3. Suspension du droit de fréquenter l'Accueil pour un mois**
- 4. Exclusion définitive de l'Accueil**

NB : En cas de suspension ou d'exclusion définitive, ni le montant versé par les parents pour le mois en cours ni le montant de la cotisation annuelle à l'Association **ne sont remboursés.**

Nous avons pris connaissance de la Charte de l'Accueil extrascolaire et nous nous engageons à la respecter :

Lieu et date :

Les parents :

L'enfant - Les enfants :

La responsable :
